

PRISE DE POSITION
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DES DEUX-SEVRES
PROJET GARE NIORT ATLANTIQUE

Dans le cadre du projet Gare Niort-Atlantique, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres, après analyse et consultation des acteurs économiques du quartier (commerçants et prestataires de services de la rue de la Gare et de la rue Mazagran) est globalement favorable au projet d'aménagement de cette porte d'entrée ferroviaire qui renforcera indéniablement l'attractivité de la Ville de Niort et de l'ensemble du territoire.

Cependant, **la CCI souhaite attirer l'attention de la collectivité sur deux points principaux** : le programme des travaux et les précautions à prendre pendant la phase opérationnelle des travaux.

Ainsi, la CCI Deux-Sèvres émet quelques préconisations sur le programme des travaux :

Concernant la **rue de l'industrie**, la CCI est favorable à la création d'une voie de circulation nouvelle débouchant sur la route d'Aiffres.

Il faudra veiller à la bonne intégration des flux de véhicules entrants sur la route d'Aiffres en toute sécurité.

Il sera également important de calibrer la capacité d'accueil du parking dans un contexte d'augmentation de l'usage du train pour les déplacements.

Pour **l'enceinte de la gare** elle-même, la CCI souligne la nécessité d'améliorer l'accessibilité des différents quais que ce soit pour les personnes à mobilité réduite ou les voyageurs dotés de charges lourdes (bagages, vélos, etc..).

Une signalétique renforcée pourrait être prévue pour guider les voyageurs dès la sortie du train et du souterrain vers les sorties de gare.

L'aménagement du parvis devant la gare devra permettre une plus grande fluidité de la circulation et une meilleure cohabitation entre les différents usages (piétons, voitures, taxis, bus) pour plus de sécurité.

Une zone de dépose minute des usagers de la gare devra être aménagée.

Une signalétique appropriée devra être mise en place pour diriger les voyageurs vers les différents pôles de la ville et leur indiquer le cheminement le plus adapté.

Des emplacements pourraient également être réservés pour les loueurs de véhicules, à proximité immédiate de la gare.

La CCI Deux-Sèvres souligne l'importance de prévoir l'aménagement de **la rue de la gare** en même temps que celui du parvis, pour garantir la continuité des circulations. Les enjeux du commerce sont forts sur ce secteur avec deux zones de commerces différentes, avec au plus près de la gare, les commerces destinés aux usagers de la gare (bars, hôtels, restaurants, bureau de tabac, loueurs de véhicules...), puis une zone dédiée aux commerces de proximité destinés également aux habitants du quartier. Ces 2 typologies de commerce répondent à des besoins spécifiques des consommateurs et ils ont donc des besoins particuliers en termes d'aménagements (dépose-minute par exemple).

Sur cette rue de la gare et la rue Mazagran, il sera nécessaire de gérer les différents usages entre piétons – vélos – véhicules et bus, tout en maintenant au maximum les capacités de stationnement existantes.

Il conviendra de prendre en compte les besoins de stationnement pour les commerçants eux-mêmes et leurs salariés à proximité de leur lieu de travail.

Des places de parking – minutes devront être organisées devant les commerces liés au passage (tabac, boulangerie...) pour la survie de leur activité.

Quant à la phase opérationnelle des travaux, la CCI Deux-Sèvres émet quelques préconisations :

Il est bien entendu indispensable d'informer très en amont les acteurs économiques du quartier, afin d'organiser la continuité des activités pendant les différentes phases de travaux et de réduire au maximum les nuisances et de limiter les baisses de fréquentation.

Cette information permettra aux professionnels d'anticiper leurs projets d'entreprises et notamment d'éventuels projets de transmission. Cette anticipation est essentielle pour préserver ce quartier de nouvelles friches commerciales déjà présentes sur le secteur.

La mise en place d'une commission d'indemnisation pourra être anticipée pour rassurer les acteurs économiques.